



Assurance-chômage 2020 : clôture des comptes annuels

(complément au communiqué du 9 avril 2021)

Montants principaux (en millions de francs)	2020	2019
Recettes		
Cotisations salariales	7460.9	7381.6
Contribution de la Confédération	585.8	510.4
Contribution de la Confédération COVID-19	10 775.0	---
Contributions cantonales	172.1	170.1
Dépenses		
Indemnités de chômage	6383.6	4828.2
Indemnités en cas de RHT	10 785.4	27.5
Indemnités en cas d'intempéries	12.2	24.2
Indemnités en cas d'insolvabilité	29.1	31.2
Mesures relatives au marché du travail	590.8	597.3
Indemnités accords bilatéraux	207.6	250.5
Frais d'administration	853.5	756.8

Au moment de la publication de ces chiffres, le Contrôle fédéral des finances doit encore réviser le bouclage de l'exercice annuel et le Conseil fédéral approuver formellement le compte annuel.

Renseignements :

Oliver Schärli, SECO, Direction du travail, Chef Marché du travail et assurance-chômage,
Tél. +41 (58) 462 28 77

Antje Baertschi Kouchta, Cheffe Communication SECO, Tél. +41 (58) 463 52 75